

les cultivateurs que j'ai pu rencontrer. Aussi puis-je affirmer que 95 p. 100 de ces gens approuvaient tout à fait le programme gouvernemental et n'approuvaient pas les versements d'appoint tels que les préconise le syndicat du blé de la Saskatchewan. Je reviendrai là-dessus tout à l'heure.

Avant d'analyser la situation de l'agriculture dans l'Ouest afin de voir ce que nous pouvons faire pour l'aider, nous devrions jeter un coup d'œil sur la situation dans son ensemble, puis ensuite passer aux détails. Le problème que nous connaissons tous...

M. Peters: Le député permettrait-il une question?

M. Horner (Acadia): Le député voudra bien attendre que j'aie fini.

M. Argue: Ce n'est pas ainsi que vous vous êtes comporté quand nous avions la parole!

M. Peters: Et la délégation, qu'en dites-vous?

M. Horner (Acadia): J'en parlerai tout à l'heure. Il me semble que le problème fondamental, tel qu'il m'apparaît, consiste à maintenir le revenu agricole et à augmenter celui des cultivateurs de l'Ouest. Je devrais dire plutôt celui de tous les cultivateurs, ceux de l'Est comme ceux de l'Ouest. L'autre problème, dont le préopinant a dit quelques mots, c'est celui de l'intégration verticale. Or ces deux problèmes il faut les aborder de front, car aucun remède ne peut à lui seul faire du bien à l'agriculture de l'Ouest. Il nous faut un programme d'ensemble, portant sur tous les éléments qui jouent un rôle important dans le développement de notre économie agricole.

A propos du mémoire que la délégation des cultivateurs de l'Ouest nous a présenté à nous et au gouvernement, je tiens à dire tout d'abord que j'ai été très fier des délégués venus de ma région. Je pense qu'ils se sont tous comportés en hommes bien élevés. La seule chose qui m'a déplu, c'est qu'ils aient pris à leur compte un principe que leur avait imposé les membres des syndicats agricoles régionaux et le Syndicat du blé de la Saskatchewan. Ce principe a été énoncé comme suit: "Vous feriez bien de nous aider, nous cultivateurs, à toucher des versements d'appoint, sans quoi nous allons nous lancer dans l'élevage du bétail et alors, gare à vous."

Or ce principe péchait par la base. Il suffit, en effet, d'un coup d'œil sur la statistique pour constater que, depuis 1951, les cultivateurs de la Saskatchewan pratiquent la culture mixte et élèvent de plus en plus de bétail. Eh bien, le mémoire refuse injustement

de tenir compte de ces gens-là. Ses arguments se tiennent, mais la solution qu'il propose ne sert pas au mieux les intérêts de l'agriculture de l'Ouest.

Je me demande dans quelle mesure ce mémoire, à l'instigation du syndicat du blé de la Saskatchewan, viserait à encourager la production de blé de façon à grossir nos excédents, afin que le syndicat du blé de la Saskatchewan puisse faire plus d'argent avec son blé en l'emmagasinant aux frais de l'État. Personne encore n'en a rien dit, mais je crois qu'il faudrait en parler car il en a été question dans le mémoire.

Eh bien dans l'Ouest, notamment dans ma circonscription où il se fait beaucoup de polyculture, où les cultivateurs entrepreneurs mènent de front divers types de cultures et l'élevage, nous nous disons qu'un programme comme celui-là n'aura d'autre effet que de permettre à ceux qui ont déjà une Cadillac de s'acheter aussi une Buick dont ils n'ont certainement pas besoin. Oui, à mon avis, la question du revenu agricole et celle de l'intégration verticale devraient être traitées comme un seul problème.

La façon de parer à l'intégration verticale pratiquée par les abattoirs, les sociétés distributrices de provendes et les autres sociétés semblables est de placer les fermes familiales dans une position qui leur permette non seulement de soutenir la concurrence, mais de fournir elles-mêmes la plus grande partie des produits. Nous pouvons y arriver grâce à la ligne de conduite que le gouvernement a tracée pour l'agriculture. Nous accueillons très favorablement la déclaration qu'a faite le ministre de l'Agriculture au sujet des porcs; à notre avis, c'est une excellente façon d'utiliser les versements d'appoint. Par contre, la question du moment où il conviendrait d'accorder des versements d'appoint à l'égard des céréales, peut et doit être étudiée; mais tel n'est pas le problème dont fait état le mémoire. Nous réglerons notre problème en donnant à l'exploitant d'une ferme familiale les moyens de résister à la concurrence des méthodes commerciales modernes et des améliorations techniques récentes. Pour y arriver, comme l'a dit le préopinant, il faut un nouveau régime de crédit, des programmes d'assurance-récoltes et un programme efficace d'utilisation du sol; le bill sur la stabilisation des prix s'impose encore davantage.

Qu'est-ce qu'une ferme familiale? C'est une ferme sur laquelle vit une famille. Ce point est important, car cette définition ne s'applique pas à un très grand nombre de producteurs de blé de la Saskatchewan. Le gouvernement soutient l'agriculteur qui travaille toute l'année, et si celui-ci obtient cet appui il pourra donner le meilleur rendement du pays